

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JUIN 2021

N° 268

Presqu'île de charme



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





ÉDITO

A l'heure où j'écris cet éditorial, le gouvernement, au vu des derniers résultats de la pandémie, a décidé de prendre de nouvelles mesures qui vont nous permettre, petit à petit, de retrouver une vie presque normale.

Cette période de plus d'un an a été horrible et je pense en particulier à ceux qui ont été victimes de ce virus et à leurs familles qui n'ont pas toujours pu les assister dans les derniers moments de leur vie.

Cette année a aussi été difficile pour tous les commerçants qui ont dû baisser leurs rideaux en attendant des jours meilleurs et, même si la solidarité nationale a été au rendez-vous, elle n'a pas remplacé une activité économique normale et beaucoup ont enregistré des pertes considérables mettant en danger la continuité de leurs entreprises.

J'ai une pensée aussi pour les jeunes dont la vie scolaire, ou la vie tout court, a été bouleversée et je leur souhaite d'oublier au plus vite cette période.

Je m'incline avec respect aussi devant tous ceux (pompiers, policiers, agents municipaux etc.) qui pendant cette pandémie, ont dû continuer leurs missions d'intérêt public sur le terrain, quelquefois sans équipement de protection car l'État nous certifiait que les masques n'étaient pas nécessaires. Aujourd'hui, nous n'entendons plus de concert de casseroles car le danger s'est estompé et certains ont même oublié la situation sanitaire de 2020. Aussi, je voudrais que chacun d'entre nous se remémore les actes de bravoure, car il n'y a pas d'autres termes, accomplis par l'ensemble du personnel soignant, qu'il soit hospitalier ou à domicile, qui, chaque jour, a combattu dans des conditions difficiles cette pandémie qui en a emporté quelques-uns.

Le 29 juin, si les résultats sanitaires sont conformes aux prévisions du gouvernement, nous pourrions nous projeter vers un avenir

plus serein et nous retrouver plus nombreux pour pratiquer nos activités habituelles même si nous devons encore respecter certaines consignes. Aussi, j'ai demandé à l'adjoint à la culture et à l'animation et à son équipe d'élus, de réfléchir dès à présent à un programme culturel et festif que nous pourrions mettre en œuvre avec nos partenaires associatifs dès le début juillet et qui pourrait commencer par notre traditionnelle fête de la Saint Pierre. Vous découvrirez ce programme dans le prochain Mandréen. L'été dernier, malgré la pandémie, ils avaient réussi à nous détendre malgré la situation.

Vous êtes nombreux à nous solliciter pour reprendre les activités sportives, culturelles ou autres dans les différents espaces publics intérieurs ou extérieurs, et nous essayons toujours de répondre favorablement dans le strict respect des consignes qui nous sont données au jour le jour par l'État, et nous n'y dérogeons pas car il s'agit de votre santé et de notre responsabilité.

Allez, encore un mois d'effort, vaccinez-vous et portez un masque et surtout, profitez d'un moment de convivialité en terrasse pour retrouver vos amis et faites vos courses et vos achats à Saint-Mandrier pour faire travailler nos commerçants.

Ce mois sera aussi concerné par les élections départementales et régionales les 20 et 27 juin et, comme chaque fois, c'est notre rôle de vous alerter sur l'importance de votre participation car c'est le meilleur moyen de défendre notre démocratie et les valeurs de notre République

A Tous portez-vous bien et à bientôt

Le Maire,
Gilles VINCENT



NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS !

Méléan TAPOTOFARERANI	17/04/2021
Alice MEDALIN	26/04/2021
Lilaë MARTINAT	03/05/2021
Antoine BELLANGER	14/05/2021
Alison BELTAI ZOZIME	22/05/2021

VIVE LES MARIÉS !

Laetitia ROUSSEAU & Michel CARRAUD	15/05/2021
Maud DUMORTIER & Jean-Christophe VICENTE	22/05/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Alain FRONTERO	21/04/2021	67 ans
Raymond VANTHOURNOUT	28/04/2021	90 ans
Marie Louise ZANNA née DI SILVESTRO	06/05/2021	92 ans
Alain SOLAT	06/05/2021	55 ans
Rosine RUSTICO CASTELLO	12/05/2021	71 an
Léa LANÉRIÈRE née JOUVENCEL	23/05/2021	92 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur
www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations
Photo de couverture : Vie de la Cité
Impression : Imprimerie Joubert
06517 CARROS

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

ACTUALITÉ MUNICIPALE



Les électeurs sont convoqués le dimanche 20 juin 2021 pour le renouvellement des conseils départementaux et régionaux. S'il y a lieu, un second tour sera organisé le dimanche 27 juin 2021.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 18 h 00. Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales. Pour cela rendez-vous sur demarches.interieur.gouv.fr, rubrique Élections – interroger sa situation électorale ou en vous rendant sur le site de la ville – onglet Élections (www.ville-saintmandrier.fr)

Dans le cadre des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du COVID-19, le port du masque sera obligatoire et l'accès au bureau de vote sera limité à 6 électeurs simultanément. Privilégiez les heures de faibles affluences (9 h - 11 h et 13 h - 16 h).

Nous aidons nos COMMERCANTS tout en faisant du bien à la nature

La municipalité vous informe qu'une 2^{ème} distribution de « sacs de courses » en tissu sera effectuée pour celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer le samedi 24 avril :

Le samedi 19 juin, de 8 h à 12 h, Place des Résistants Parking Sainte Asile.

Sur présentation d'un justificatif de domicile, il vous sera remis un sac par foyer.

N'hésitez pas à venir chercher votre sac à l'effigie de nos commerçants mandréens. Nous vous accueillerons avec plaisir. Une petit geste pour aider la nature en n'utilisant plus de contenants en plastique.



Annie ESPOSITO
1^{ère} Adjointe au Maire
Chargée des Affaires financières et budgétaires et de la Gestion du Personnel

CONTENTIEUX

Arrêt du Conseil d'État du 27 avril 2021 : Rejet du recours de l'APE

L'APE avait demandé au Tribunal Administratif de Toulon d'annuler la décision du 30 avril 2019 par laquelle le maire de Saint-Mandrier-sur-Mer a accordé un permis de construire à la société civile de construction-vente « La Presqu'île » pour la construction de 257 logements, dont 50% de logements sociaux, et de 374 places de stationnement sur un terrain situé à l'entrée de Pin Rolland.

Par un jugement du 21 juillet 2020, le Tribunal Administratif a rejeté cette demande.

Par un pourvoi, l'association a demandé au Conseil d'État :

- 1°) d'annuler ce jugement ;
- 2°) réglant l'affaire au fond, de faire droit à sa demande ;
- 3°) de mettre à la charge de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer et de la société « La Presqu'île » la somme de 5.000 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice

administrative. Le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative française, a jugé que le pourvoi de l'APE « fondé sur aucun moyen sérieux » n'était pas recevable car aucun des moyens invoqués n'était de nature à permettre l'admission du pourvoi.

Par ailleurs, je rappellerai que l'argumentaire de l'association pour annulation du zonage concerné par ce permis de construire, avait également été totalement rejeté par le Tribunal Administratif de Toulon lors du jugement sur le Plan Local d'Urbanisme.

Michel MARIN
2^{ème} Adjoint au maire
Chargé des Affaires juridiques, de l'Urbanisme et de la Commande publique

ELECTIONS
Dispositif «MA PROCURATION»

Je souhaite déposer une demande de procuration

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect ?

Pour me protéger et protéger les autres, j'opte pour le vote par procuration

Une téléprocédure est ouverte au public pour le prochain double scrutin départemental/régional des 20 et 27 juin 2021. Exceptionnellement cette année, chaque électeur pourra disposer de deux procurations. Toutes les informations sur : www.maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?

1. Déposer une demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr
2. Recevoir par email un lien de téléchargement de la procuration à signer et à déposer au bureau de vote
3. Présenter la procuration au bureau de vote le jour du scrutin

HÔTEL DE VILLE
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

Enquête sur le CADRE DE VIE et la SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise, depuis le 19 avril et jusqu'au 26 juin 2021, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



EHPAD les Pins Bleus

Après un arrêt d'une année de nos activités de loisirs lié à la crise sanitaire, la Résidence des Pins Bleus reprend peu à peu le chemin de l'école buissonnière.



La résidence les Pins Bleus, située dès l'entrée à Saint-Mandrier-sur-Mer, s'associe à la Résidence du Cap Sicié à la Seyne-sur-Mer pour proposer aux personnes seniors des solutions d'accompagnement et d'hébergement plus larges encore.

Les Pins Bleus, en partenariat avec l'accueil de jour « La Parenthèse », ouvre ses portes du lundi au vendredi pour proposer de 10 h à 17 h, aux personnes en perte d'autonomie, avec une maladie neurodégénérative, maladie apparentée et notamment de type Alzheimer, vivant à domicile, un lieu d'accueil chaleureux pour partager des activités visant à les stimuler et maintenir leur autonomie.

Animés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels, ces ateliers permettent de rompre l'isolement de ces personnes en retissant des liens sociaux et en allégeant aussi les aidants. Ces ateliers sollicitent, de la manière la plus adéquate possible, les capacités cognitives et motrices « préservées » et optimisent la poursuite du maintien de la vie à domicile et en famille accordant un répit à l'aidant pendant que son proche est accompagné par Andrée et Véronique à « La Parenthèse ». Des formules souples et modulables sont proposées pour un jour ou plusieurs fois par semaine avec possibilité de transport du domicile, des « Pins Bleus » et tarifs adaptés aux aides financières éventuelles du Conseil Départemental.

Contact : Magali et Eva
Les Pins Bleus
reception.lespinsbleus@korian.fr
Tel : 04 94 11 03 03

Du nouveau dans les TRANSPORTS en COMMUN

A compter du 31 MAI
UNE LIAISON BUS LE DIMANCHE
ENTRE LE VILLAGE ET LA SEYNE
SUR MER



Vous avez été nombreux à nous faire part de votre souhait de pouvoir vous rendre du centre du village vers la Seyne-sur-Mer. En effet, il n'existait pas de liaison bus entre nos 2 communes le dimanche, sauf à prendre le bateau et faire 2 correspondances vers le centre-ville de la Seyne avec un temps de trajet de 1h30.

A compter du 31 mai, la ligne 28 se verra renforcée le dimanche par une offre de 7 h à 19 h 30 avec une fréquence à l'heure. Le bus effectuera une rotation des Sablettes aux hauts de Saint-Mandrier, en passant par les quartiers de Saint-Elme et du Pin Rolland.

Les tarifs et divers arrêts sont consultables sur le site du réseau Mistral (reseau-mistral.com) ainsi que sur les supports papier habituels, disponibles en Mairie et à l'Office de Tourisme. Nous espérons ainsi avoir répondu à votre attente et nous réjouissons de pouvoir mettre à votre disposition ce nouveau service.

Annie ESPOSITO
1^{ère} Adjointe au Maire
Chargée des Affaires financières et budgétaires
et de la Gestion du Personnel



PLUS DE MOBILITÉ !
AVEC LA LIGNE 28

FONCTIONNEMENT

- Lundi > dimanche 7h à 19h30 avec un bus toutes les heures
- Elle assure la liaison entre St Mandrier, Marégaou et les Sablettes.
- En correspondance avec la ligne 8 le dimanche aux Sablettes, elle permet de rallier La Seyne Centre et l'Hôpital

Téléchargez l'appli réseau Mistral
Connectez-vous sur le site reseau-mistral.com

POINT SUR LES TRAVAUX et ACHAT



Salle Nachin : Réalisation d'un Aménagement. Montage de cellules permettant le rangement du matériel et son organisation par service.



Logement du cimetière : Après de multiples difficultés rencontrées tout au long du chantier, le logement vient d'être attribué.



Jardin du souvenir : Suite à une demande justifiée, nos services ont effectué une rénovation complète de ce lieu de recueillement.



Mâts des pavillons : Déplacement des mâts qui étaient coincés dans les cyprès aux abords des locaux de la Police Municipale.



Tennis-Club : Dans le cadre des économies d'énergie, l'éclairage des courts a été remplacé par des projecteurs LED.



Nouveau bus : L'ancien présentant des signes de vieillissement, il a dû être remplacé.

Christian **TOULOUSE**
Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du territoire et des Travaux d'entretien courant



Mickaël et Maxime 4 ans, dans la forêt aux alentours de "l'Orée du Bois"

Comité Communal des Feux de Forêt CCFF

Le comité communal des feux de forêt reprend ses activités estivales à compter du 15 juin.

Sa mission est la prévention des feux de forêt et la protection des personnes dans le respect des arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur.

La protection du milieu naturel est l'affaire de nous tous et le CCFF est là pour être le bras armé de la commune afin d'éviter tout départ de feu et de faciliter les secours.

Il est important de respecter ses actions et ses bons conseils tout au long de ses patrouilles et de noter que les membres du comité communal des feux de forêt sont tous bénévoles et âgés de 17 à 82 ans.

Vous trouverez ci-contre une page détachable afin d'avoir à portée de main la marche à suivre, en fonction de la météo tout au long de la saison, pour profiter du massif forestier de notre presqu'île et le préserver.

Belle saison à vous tous !

Jean **DELESTRADÉ**
Président délégué du CCFF de
Saint-Mandrier-sur-Mer

Fabrice **DEDONS**
Conseiller municipal
Délégué à la prévention des risques



Calendrier de collecte JUIN et JUILLET 2021

JUIN 2021

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



○ Semaines de collecte des déchets verts

● Semaines de collecte des encombrants

□ Jours de non collecte

■ Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)

□ Jours de collecte des ordures ménagères

■ Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique)



PRÉVENTION DES FEUX DE FORETS ET PROTECTION DES PERSONNES

Pour notre sécurité et pour limiter les risques de départ des feux de forêts, j'adopte une attitude responsable et citoyenne :

- Je respecte les conditions d'accès aux massifs,
- je respecte les règles et j'évite toute imprudence

En forêt il est interdit de :

- Fumer
- Allumer un feu
- Faire du camping sauvage
- Ramasser des plantes ou des animaux
- Déposer des ordures
- Jeter des objets en ignition



Du 21 juin au 30 septembre l'accès aux massifs, par les piétons, les vélos, les engins motorisés et par la mer est réglementé par arrêté préfectoral. Les conditions d'accès se font en fonction des 4 NIVEAUX DE RISQUE Feu de Forêt :

Avant tout déplacement dans les massifs :

Je consulte le niveau de risque des Monts Toulonnais sur la carte d'alerte du risque incendie publiée chaque jour avant 19h00 pour le lendemain sur le site : http://www.var-adm.net/massifs83_web/massifs83.gif

Les infractions aux arrêtés préfectoraux sont passibles d'une amende de 135€ (4^{ème} catégorie).

VERT

Niveau de risque incendie FAIBLE ou LÉGER.

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs autorisée.

JAUNE

Niveau de risque incendie MODÉRÉ.

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs avec prudence.

ORANGE

Niveau de risque incendie SÉVÈRE.

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs déconseillée.

ROUGE

Niveau de risque incendie TRÈS SÉVÈRE ou EXTRÊME

- Promenade (piéton/vélo) dans les massifs interdite.



NUMÉROS D'URGENCE : 18 ou 112

Live JEUNESSE

Jeunes 18 / 25 ans

Définition des thématiques à aborder
C'est maintenant, et avec VOUS !
par ZOOM et chat sur Réseaux sociaux
La commission Jeunesse à votre écoute !

MARDI 15 JUIN 2021
15 h 30 à 16 h 30



POUR PARTICIPER ET CHOISIR
SCANNEZ
CE QR CODE



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

HÔTEL DE VILLE
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint-Mandrier sur Mer

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

Les inscriptions au Conservatoire
TPM sont ouvertes

Les nouveaux élèves peuvent
s'inscrire à partir du 1^{er} juin pour
la rentrée 2021 du conservatoire,
uniquement en ligne sur :
www.conservatoiretpm.fr.

EMPLOI

NOUVEAUTÉ : le simulateur 1jeune1solution

Le ministère du Travail a mis en ligne un simulateur qui permet à chaque jeune, entre 16 et 30 ans, de savoir à quel dispositif d'aides il peut avoir accès, en fonction de sa situation personnelle : aides au logement, santé, culture, permis de conduire...

Le tout en seulement 5 minutes. Une initiative dans le cadre du dispositif 1jeune1solution.

Je découvre les aides auxquelles j'ai droit en moins de 5 minutes en me connectant :

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides>



#1jeune1solution

ESSOR Économique

SÉLEC'TIFS

Succédant à Laetitia Valognes qui vient de quitter la région, Sophie Lesgardeur s'est installée récemment comme gérante du salon de coiffure Sélec'tifs.

Forte d'une riche expérience de 27 années dans la profession, Sophie Lesgardeur possède, outre ses diplômes Cap et Bp, ceux de coloriste permanentiste et de styliste visagiste.

Dames et Messieurs sont les bienvenus à Sélec'tifs.

La nouvelle capillicultrice arrive de l'Est de la France et plus particulièrement de Thionville. Elle exerçait précédemment au Luxembourg.

Pourquoi avoir choisi Saint-Mandrier-sur-Mer ?

« La presqu'île ne constitue pas un territoire inconnu pour moi. Mon papa était un ancien marin basé à Toulon et qui résidait alors au Pin Rolland » reconnaît Sophie à qui nous souhaitons une bonne installation au village, au 32 quai Jules Guesde.

Coiffure
homme et femme



Laure PICHARD
Conseillère municipale déléguée Emploi et au Commerce

Sélec'tifs - tél. 04 94 63 69 38 (avec ou sans rendez-vous).

Salon ouvert non-stop de 9 h à 19 h, les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Le samedi de 9 h à 18 h.

Fermeture hebdomadaire le mercredi.

Droit de réponse à la libre expression de l'opposition - Mandréen de Mai 2021

Dans le dernier Mandréen, les élus d'opposition de « La Vague » ont contesté notre satisfaction suite à la publication de l'association des contribuables associés, qui nous accorde une note de 18/20 pour notre gestion et nous classe parmi les 3 meilleures communes de notre département. Alors, bien sûr, cela les gêne. Ils auraient préféré un moins bon classement, ce qui leur aurait permis de critiquer notre gestion. Ils voudraient nous donner une leçon de bonne gestion en nous incitant à « *préparer l'avenir et ne pas avoir peur d'investir pour répondre aux besoins de demain sans retard* ». C'est bien ce que nous faisons depuis tant d'années avec les grands projets structurants réalisés, comme le stade Lanérière, la place du village, la promenade Latouche Tréville, l'Ermitage, le restaurant scolaire et demain, avec les projets du foyer des jeunes, de la médiathèque du centre aéré à Fliche.

Ces deux derniers projets font l'objet d'un financement dès le budget 2021, comme vous l'a expliqué Mme ESPOSITO, 1^{ère} adjointe, dans le dernier Mandréen. Ce budget, présenté aussi au Conseil Municipal à l'occasion du débat d'orientation budgétaire puis de son vote, n'a pas été remis en cause, voire même commenté, par l'opposition, sauf à nous reprocher de demander trop de subventions ! Pourtant, c'était l'occasion de débattre de critiquer, voire de proposer mais cela n'a pas été le cas, et l'opposition s'est contentée de s'abstenir.

Ce budget 2021 est dans la droite ligne que nous nous sommes fixée depuis longtemps et qui consiste à maîtriser nos dépenses courantes afin de pouvoir investir, la plupart du temps, en autofinancement et limiter ainsi la dette de la commune. Qui s'en plaindra ? Certainement pas les Mandréens !

Lors de la dernière campagne électorale, les élus de « La Vague » avaient déjà tenté de faire croire qu'un projet de Maison de Santé verrait bientôt le jour. Vous ne les avez pas crus, nous non plus.

Aujourd'hui, les élus d'opposition voudraient vous faire croire que notre commune deviendra bientôt un désert médical sous prétexte qu'un certain nombre de médecins s'approchent d'une retraite bien méritée. Avec 6 médecins généralistes, 4 dentistes, 3 pharmaciens, 26 infirmiers, 11 kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 1 podologue, 3 ostéopathes et 2 psychologues, pour une population de ménages de 4823 habitants (selon l'INSEE), parler de désert médical, c'est faire offense à ces hommes et femmes qui œuvrent sans relâche sur notre commune pour assurer la bonne santé de notre population, surtout en cette période de pandémie que nous vivons.

Mais où est exactement le problème ? Les jeunes médecins refusent-ils de s'installer dans notre commune par manque de locaux disponibles, ce qui n'est pas le cas, ou bien parce qu'être médecin généraliste aujourd'hui, signifie faire énormément d'heures, quelquefois le week-end. Je n'ai pas la réponse, faisant confiance pour parler du sujet aux spécialistes que sont les professionnels de santé.

Il y a quelques mois, j'ai reçu une délégation de certains d'entre eux et il m'est apparu, à travers leurs propos, que leurs souhaits étaient plutôt de se regrouper à quelques-uns dans un même lieu afin de travailler en synergie, ce qui est compréhensible. Au cours de cette réunion nous avons envisagé plusieurs hypothèses mais en aucun cas, un financement de la commune car nous ne sommes pas un village de Lozère à la recherche désespérée d'un médecin et nous n'avons ni locaux, ni terrains disponibles.

Près de chez nous, tous les espaces santé qui ont vu le jour ont été totalement financés par le secteur privé, certaines fois par les médecins eux-mêmes. Je serais donc très attentif aux propositions qui pourraient être faites par les professionnels en vue d'un regroupement des offres de santé mais je crains que les mois passant, les opportunités d'installation s'amenuisent.

Le MAIRE

Le mot de l'opposition

Du verbe et de l'action....

Dans son édito du Mandréen du mois d'avril, le maire, pour fêter le premier anniversaire de sa réélection, a critiqué, sans toutefois les nommer ouvertement, « certains » qui essayent de faire entendre une voix différente. Au verbe, il prétend préférer l'action. C'est bien la moindre des choses, il a été élu sur un programme d'actions dont certaines ne sont toujours pas réalisées après plus de 26 ans comme Maire de notre commune ! C'est pourtant ce qui est attendu de lui et de son équipe et ce que la loi leur impose. « Certains », membres de l'opposition, d'associations de toute nature ou personnes qui agissent en sentinelles ou en lanceurs d'alerte, n'ont évidemment pas la main sur l'action communale ou métropolitaine. D'ailleurs ils sont bien souvent exclus de toutes discussions. Pour autant ils ne sont pas dans l'inaction et le verbe constitue l'un de leur mode d'expression, au sens littéral du terme, comme le requiert la loi avec la consultation citoyenne pour les sites sur lesquels sont implantés des industriels.

Monsieur le Maire semble donc réfuter l'existence de risques potentiels, naturels ou industriels, dont il a l'obligation de protéger la population de leurs aléas ? Peut-il affirmer qu'il n'y aura jamais de tsunami sur le littoral varois, que les sous-marins nucléaires (il oublie les deux réacteurs du porte-avions Charles de Gaulle) basés au cœur de la métropole et qui transitent par la passe devant Saint-Mandrier ne présenteraient aucun risque d'incident, oubliant l'incendie du Perle en juin dernier, qu'il n'y aura jamais plus de déversement de produits polluants de toute sorte en mer ? Évidemment non !

Comment un maire peut-il se tromper à ce point en ne comprenant pas que ce n'est pas le déclassement des eaux de la Baie du Lazaret qui est recherché mais bien l'amélioration une bonne fois pour toute de la qualité des eaux de la rade pour garantir le droit des ostréiculteurs et des mytiliculteurs à exercer leur métier, mais aussi celui des usagers et des consommateurs à disposer d'une eau conforme aux normes de qualité fixées par la loi pour garantir la protection de leur santé ? Peu importe d'ailleurs que la pollution soit d'origine humaine (eaux usées ou industrielles) ou animale (aviaire) puisqu'après des années d'attente, il est plus que temps d'en identifier les sources pour les éliminer comme le requiert M. le Préfet dans son arrêté du 4 janvier 2021.

Enfin, l'évocation des actions de la métropole par M. le Maire laisse perplexe. Effectivement, la métropole sous la pression des associations a généralisé la motorisation au gaz des bus mais notre commune vient de remplacer son autocar par un car diesel. Beau contre-exemple de la part du Vice-président de TPM chargé de l'environnement. Il prétend à tort que c'est TPM qui oblige les ferries à utiliser un fioul à bas niveau de soufre, ne sait-il pas que depuis le 1 janvier 2021 c'est une obligation qui découle de l'application des normes de l'organisation maritime internationale (OMI) reprises par la directive de l'Union européenne sur la nature des combustibles de navigation (directive 2012/33/UE du 21 novembre 2012).

L'action et le verbe sont complémentaires, ils s'enrichissent mutuellement et préparent le futur car comme le disait si bien Emile de Girardin en 1849 « Gouverner, c'est prévoir ; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte ». Évidemment nous ne souhaitons ni tsunami, ni accident nucléaire, ni galette de mazout sur les plages, ni la fin de la conchyliculture et des élevages marins de la rade de Toulon, ni d'ailleurs aucune autre calamité, mais en parler c'est se préparer et mieux vaut prévenir que guérir.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézeraud, Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

HORIZON VOILES

Notes de voyage 9

Le 18/7/2020...

Avec la renverse de vent, le mouillage s'est un peu vidé dans la nuit. A 6 h 15, nous levons l'ancre.

Après avoir contourné l'île par l'Ouest, 2 ris dans la GV et génois, cap sur Rome.

A 18 h, nous jetons l'ancre devant la digue de Porto di Roma afin d'attendre des vents plus favorables.

A 21 h 18 nous décidons de mettre le cap sur Bastia, mais en longeant un peu la côte, car la météo est un peu compliquée, avec du vent contraire qui va monter...

Cap au 306. Jean-Paul est de quart et doit se débattre au près, par mer formée et des vents atteignant parfois 25 noeuds. Je tente de me reposer dans ma cabine, mais étant à l'avant, le bateau file à plus de 7 noeuds en tapant parfois fort dans la mer et le sommeil est dur à trouver.

1 h, je relève le quart de Jean-Paul jusqu'à 3 h 30. On enroule le génois, et on s'appuie sur les 2 YANMAR. La vitesse est réduite, mais l'allure est moins inconfortable, le bateau passe mieux.

Je fais la veille surtout à l'intérieur, car mes sorties sur le siège de barre, pour admirer la grande Ourse juste devant notre route, se sont soldées par un

arrosage de vague en pleine poire ! Heureusement, bien protégé par ma Musto, je n'ai pas été trempé !

3 h 30, 42° 1 N 11°34E, je réveille Jean-Paul, on peut abattre et faire un cap au bon plein sur la Corse. MANGO TANGO apprécie et file 7 noeuds sous génois et GV à 1ris. Je vais me coucher, dormir un peu car je reprend le quart à 6 h.

6 h, le soleil s'est levé, nous laissons l'île de Gianutri sur tribord, cap sur l'île de Montecristo.

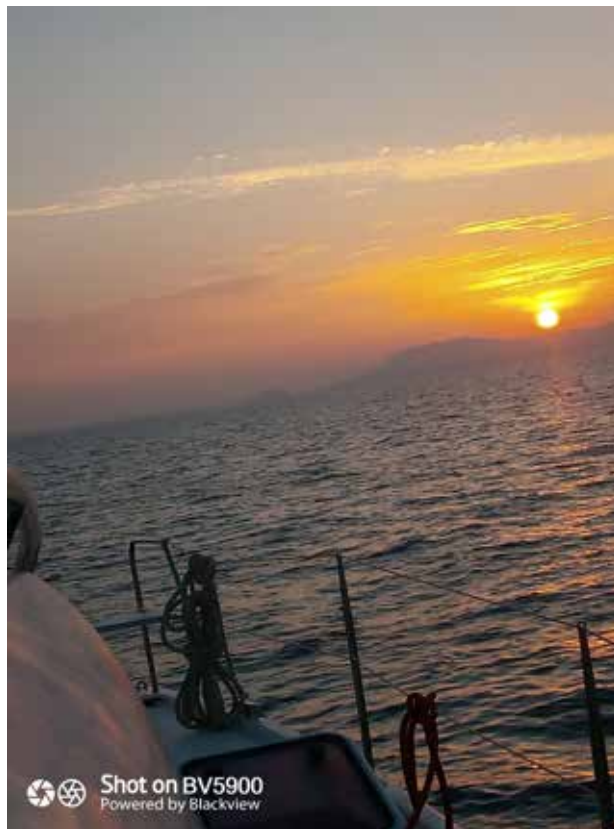
13 h, nous doublons l'île de Montecristo au sud en prenant soin de ne pas rentrer en zone interdite, bien signalée sur les cartes.

Puis, cap sur Bastia. Nous jetons l'ancre à 22 h dans le mouillage Porto-vecchio, au pied de la Citadelle.

Feux de mouillage et repos bien mérité après cette étape de 200 miles.

Richard **PEAUDEVIGNE**
 Skipper du MANGO TANGO

A suivre...



Délégation de Saint-Mandrier
 anfemsaintmandrier@gmail.com

L'ANFEM devient désormais : l'Association Nationale pour les Familles de Militaires.

Elle est une association reconnue d'utilité publique, comprenant une soixantaine de délégations en France et 4 000 adhérentes.

Notre association s'adresse aux épouses, compagnes, veuves, filles, mères de militaires, aux personnels civils de la Défense en activité ou à la retraite, interarmées, sans aucune distinction d'âge ni de grade et aux personnels militaires féminins en activité ou à la retraite.

Les activités artistiques, culturelles, manuelles ou sportives que nous vous proposons sont l'occasion de tisser des liens d'amitié et de solidarité dans la région et de financer les actions de l'association.

Sa raison d'être ? Solidarité, Amitié, Entraide pour toutes les familles issues de la sphère de la Défense. Il a, par exemple, été effectué une campagne de financement de prothèses pour les blessés d'opérations extérieures.

Le dernier projet d'entraide après une quinzaine de cas difficiles, est celui pour Anissa : Anissa est l'épouse d'un sergent-chef du 94^{ème} RI à Sissonne. Elle a 29 ans et elle est maman de deux petits enfants. Depuis janvier, son cancer du sein s'est généralisé. Il n'existe pas de traitement en France qui lui permettrait de stabiliser la progression des tumeurs sur le long terme, seul un traitement en Allemagne peut lui laisser une chance de survie.

Ces soins sont très onéreux. Il lui faut collecter 140 000 € pour poursuivre le traitement jusqu'à la fin de l'année. Une association de soutien, une cagnotte, un compte facebook "l'espoir d'Anissa" (que l'ANFEM vous encourage à voir et à partager) ont été créés.

Une action similaire avait déjà été engagée pour un enfant victime d'un cancer.

Fin Juin, l'ANFEM participera à l'organisation d'une semaine pour "se reconstruire grâce à la Voile" qui va s'adresser aux militaires blessés accompagnés de leur famille, pour découvrir, pendant une semaine, la région de Hyères à la Voile.

Pour contacter la délégation de St Mandrier : 07 83 67 18 87
 Courriel : anfemsaintmandrier@gmail.com

Pour mieux connaître l'ANFEM :

<https://www.facebook.com/ANFEM-St-Mandrier>
 Site national : www.anfem.fr
<https://www.instagram.com/anfemnat/>
<https://www.facebook.com/anfemnational>

BancPublic#83430 2^{ème} album des CAVALAS UNDERGROUND

Trois ans après la sortie du premier album « Au Cabanon », CAVALAS Underground a le plaisir de vous présenter son nouvel album « Banc public # 83430 ».

BancPublic#83430, c'est 14 titres qui vous transporteront dans notre univers Cavalassien. Vous naviguerez entre des titres qui parlent de notre amour pour notre village, et d'autres qui illustrent des délires made in CAVALAS.

À cette occasion nous organisons une dédicace au Petit Casino de Saint-Mandrier, le dimanche 4 juillet 2021 de 9 h 00 à 12 h 30. L'idée c'est de se retrouver tous, pour passer un moment convivial.

Nous avons désormais le privilège de compter parmi nous Marilyn Cane à la voix sublime, et les trois jeunes prodiges, Maxime Cuvelier & Julien Pires à la guitare, et Alexandre Mely à la trompette ! Loïc Journo est aux manettes de la régie pour nos live !

Dès les premiers accords, nous avons pris, tous ensemble, un véritable plaisir à enregistrer ces morceaux, jusqu'au mastering réalisé par Rom. Nous espérons que ce mix d'expérience et de jeunesse issu de notre machine à laver vous plaira.

Nous voulons remercier tout particulièrement la ville de Saint-Mandrier-sur-Mer qui nous a permis d'organiser cet événement.

Nous voulons également remercier Christian Vidal et toute son équipe de la radio TOP FM pour leur soutien.

Mais aussi, **MERCI** à Nelly et Phalou Kourde de nous laisser encore et toujours un bout d'espace dans le garage pour les nombreuses répétitions et

enregistrements de ce deuxième album ! **MERCI** à Alex, Ju, Max et Marilyn pour tout ce que vous avez apporté sur cet album !

MERCI à Alexandre Gastinel pour toutes nos affiches, la création du nouveau logo du groupe et surtout la maquette pour la jaquette du CD.

MERCI à Romuald Tual pour toutes ces heures de mastering de nos morceaux.

MERCI à Yves Pujol, Frédéric Frete-Hardouin et Arthur Pujol pour notre collaboration sur le titre « E tu gari! » Aioli !!!

MERCI à David Zajac et Pascal Merenco pour ces superbes photos et leur investissement sur le projet.

MERCI à Julie Tual pour ses heures de correction et à Nelly Kourde pour la confection de nos effets sur scène.

MERCI à tous les musiciens qui ont fait un bout de chemin avec nous et tous les commerçants et collectivités qui nous ont fait confiance.

MERCI à toute notre famille, à nos amis et à la « La Cantine du Vendredi ».

MERCI à nos donateurs et sponsors Bruno Raffali, Morgan Foraste de « Smart NT ».

MERCI à Sun Music et Game-prod.

MERCI à Romain Vincent,, notamment pour sa participation à l'écriture de « Francs joueurs mandréens ».

MERCI à Jean-Renaud Campanella pour les captations vidéo et les clips!

MERCI à Jean-Pascal Campanella pour la création de notre site Internet.

MERCI à Bruno du Petit Casino, Fred de la Quincaillerie, David de la Cave Mandréenne et Bilos & Pin's du Vival, de promouvoir notre travail !

MERCI à Arthur Hopfner de nous avoir associés à son personnage « Jacques Mandrier » sur le morceau « Quia Illis ».

MERCI à Ouassila, Aurore et toutes les conjointes, nos plus fidèles groupies.

MERCI à Christine Ortega, Catherine Amat, Benjamin Blanchin, Yoann Rampon et Hugo Schiagno pour leur contribution à cet album.

MERCI à tous ceux qui nous suivent depuis



toutes ces années. **MERCI** au quartier Cavalas, qui reste notre principale source d'inspiration. **MERCI** à vous tous qui avez acheté ou qui achèteront cet album. Et **MERCI** à ceux que nous avons, peut-être, oublié de nommer...

Le 18 juillet nous jouerons au Pin Rolland Pinède Sainte Asile, une soirée organisée par l'association « la Mandréane » à 21 h 00. Amitiés !

L'ASSOCIATION « AU CABANON MANDREAN »
Président : Vincent KOURDE

L'espoir d'Anissa

SOLIDARITE GENEROSITE

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !
Vos dons, c'est lui donner une chance de guérison.
Aidez nous à sauver notre maman !

L'espoir d'Anissa
L'espoir d'Anissa

Association "L'espoir d'Anissa" 2021. Tous droits réservés.

RE TOUR AU JEU

TOURNOI 3C3

Dimanche 20 juin 2021

à 9h00

6^{ème} Challenge Jean Derrien

Saint-Mandrier

Catégories de U17 à Seniors (Mixte)

Inscription au 06.73.03.72.74 ou eriboss@laposte.net

5 euros par personne

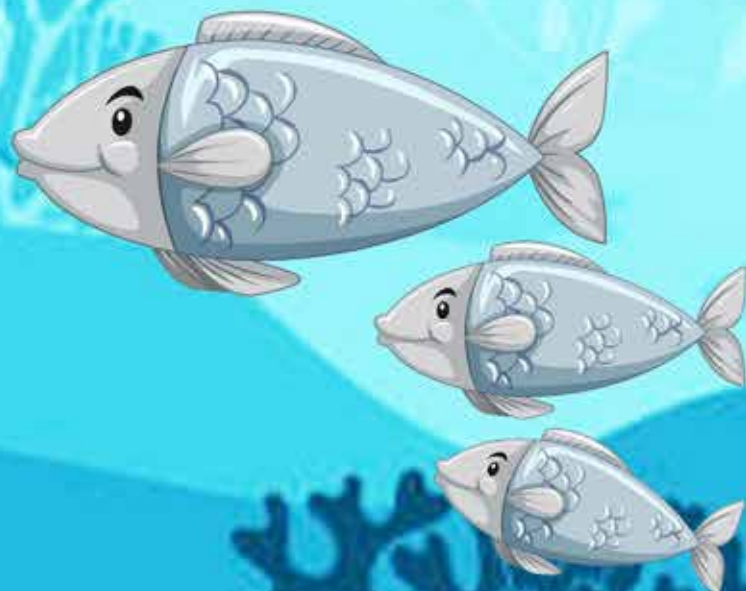
OPEN START SUPER LEAGUE 3x3

FÊTE de la SAINT-PIERRE

SAM. & DIM.

3 & 4

juillet 2021



SAMEDI

16 h / 18 h - JOUTES
Quai d'Honneur

19 h - MOUCLADE
Parking Place des Résistants

20 h 30 / 21H15 - DISTRIBUTION
DES LAMPIONS - Parking de la Vieille

21 h 30 - RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Au départ du parking de la Vieille

22 h 30 - ARRIVÉE DE SAINT PIERRE,
DANSES FOLKLORIQUES
EMBRASEMENT DE LA BARQUE et
FARANDOLE - Place des Résistants

DIMANCHE

9 h - PROCESSION
Au départ du parking du Canon

10 h / 11 h - MESSE
Quai d'Honneur

11 h 30 - SORTIE en MER

12 h 30 - APÉRITIF, DANSES
FOLFLORIQUES ET DÉLICES
DES PÊCHEURS - Quai d'honneur



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



HÔTEL DE VILLE
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60



www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer